

NOVEMBRE
2021

SAINT LA POINTE SULPICE INFO

www.ville-saint-sulpice-81.fr



**BIEN VIEILLIR
À SAINT-SULPICE**
P. 8-9

SÉCURITÉ
P. 12-13



TRAVAUX

AVANT



DÉMOLITION MAISON DES CHATS



APRÈS

ÉLAGAGE RD630



BASSIN MOLETRINCADE



POTEAUX DE RUGBY STADE DE LA MESSALE





BUDGET

p.4 À quoi sert le budget ?



ÉCOLES

p.6 Les œuvres des collégiens sur la laïcité exposées à la médiathèque
L'occitan fait sa rentrée en petite section

p.7 Portes du Tarn : les enfants installent un hôtel à insectes
Un partenariat entre commerçants et parents d'élèves
Espace sans tabac



SOLIDARITÉ

p.8 Bien vieillir à Saint-Sulpice



RÉTROSPECTIVE DE L'ÉTÉ 2021

p.10



SÉCURITÉ

p.12 L'action de la police municipale à Saint-Sulpice

p.13 Bonne retraite, chef !
Participation citoyenne
DICRIM



ENVIRONNEMENT

p.14 Le vrai coût des déchets
Rappel des consignes de tri

p.15 Le tri des déchets



VIE LOCALE

p.16 FRANCE SERVICES, c'est quoi ?
Nouvelle carte d'identité/CNIE
Dématérialisation des actes d'urbanisme

p.17 Les nouveaux horaires de la médiathèque
Inauguration du nouveau boulodrome

p.18 Mobilité transports
Conseil municipal
WIFI gratuit
Employeur partenaire des sapeurs-pompiers



EXPRESSION POLITIQUE

p.19



ÉDITO

La crise sanitaire que nous venons de traverser nous a toutes et tous perturbés à bien des égards. J'ai une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui se relèvent doucement : les malades et leurs

familles, les commerces, les restaurateurs, les associations et les clubs, les plus fragiles et tant d'autres encore.

Mais après ces 18 mois totalement impensables, l'espoir n'a jamais été aussi grand.

La vaccination et le pass sanitaire ont permis de savourer les retrouvailles en famille ou entre amis mais aussi de renouer avec les sorties, la culture, les repas, la fête foraine, les instants festifs et surtout la convivialité...

Nous l'attendions toutes et tous depuis longtemps et cette rentrée 2021 éclaircit enfin nos perspectives.

Bien évidemment, nous devons rester vigilants et maintenir les gestes barrières. La pandémie n'est pas encore finie et la saison hivernale arrive.

Je salue la mobilisation et la solidarité des professionnels de santé, des bénévoles et des agents municipaux qui ont été présents tout au long de ces 18 mois pour assurer leurs missions au service de tous.

Quel plaisir de revoir des événements de nouveau s'organiser à Saint-Sulpice-la-Pointe. Je pense aux événements sportifs et culturels, mais aussi aux conférences et autres manifestations thématiques.

Cette rentrée aura vu le retour du forum des associations, des cérémonies commémoratives. Quel bonheur de se retrouver lors d'une journée de rentrée bercée par le scintillement des rayons du soleil.

Les réunions publiques sont "enfin" de retour, en septembre pour la rentrée des classes, en octobre pour l'information sur les risques majeurs (DICRIM), en fin d'année pour le lancement de la démarche « participation citoyenne ».

Depuis 18 mois, nous sommes restés totalement investis, toujours en première ligne pour faire avancer les projets et par ricochet notre commune.

L'attribution des labels **Petites villes de demain ou Saint-Sulpice - Terres de jeux 2024**, l'affirmation du partenariat avec La ligue contre le cancer par l'organisation d'Octobre rose, mais également la création d'Espaces sans tabac aux abords des écoles, la mise en place de compostage collectif, l'arrivée d'une petite section de maternelle en langue Occitane à l'école Louisa Paulin, l'extension du Transport à la demande (TAD) pour les quartiers non desservis par le réseau de transport urbain, l'inauguration d'un nouveau boulodrome couvert, et bien d'autres sujets que je vous laisse le plaisir de découvrir tout au long de ce bulletin municipal, sont les témoins de notre implication.

Vous pouvez compter sur notre engagement pour faire avancer notre commune, quel que soit le contexte, au service de tous les saint-sulpiciens.

Je vous souhaite, à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, une belle fin d'année 2021, et de retrouver de la sérénité, de la perspective... tout simplement du bonheur.

Raphaël BERNARDIN

Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

Vice-Président de la Communauté de communes Tarn-Agout





À QUOI SERT LE BUDGET ?

Voté en début d'année, le budget 2021 a été présenté au conseil municipal le 30 mars dernier.

C'est un acte prévisionnel qui autorise le maire à effectuer de manière annuelle des opérations de recettes et de dépenses. Il a deux destinations principales.

Il permet, d'une part, de prévoir les crédits pour réaliser les services à la population, mais aussi l'entretien de la voirie,

des bâtiments, des écoles, des terrains... en d'autres termes, le fonctionnement de la commune. Ce sont les dépenses de fonctionnement.

Il organise, d'autre part, les finances allouées pour répondre aux besoins de la commune dans les secteurs comme

le développement durable, les aménagements urbains, les bâtiments... tout ce qui participe à la modification ou à l'enrichissement du patrimoine de la ville. C'est ce qu'on appelle les dépenses d'investissement



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

En 2021, 100 € de recettes proviennent de :

60 € impôts et taxes
dont 45 € issus de l'impôt foncier (taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti)

25 € dotations et participations de l'état

7 € résultat d'exploitation de 2020

5 € vente de produits des services

3 € autres recettes

Et permettent de financer :

30,70 € enfance

26,26 € fonctionnement administratif de la commune

21,36 € entretien du patrimoine

5,68 € sécurité

5,48 € sports

3,13 € social

3,09 € soutien aux associations

2,58 € culture

1,72 € cérémonies et manifestations



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS ENVISAGÉES EN 2021 S'ÉLEVENT À UN MONTANT DE 1 595 032 € s'articulant notamment autour des axes de politiques publiques suivants :

- ▶ **Axe 1 :** Transition écologique et énergétique.
- ▶ **Axe 2 :** Dynamique et réussite éducative : enfance/jeunesse.
- ▶ **Axe 3 :** Rayonnement et attractivité du territoire à travers son dynamisme patrimonial, culturel, sportif et associatif.
- ▶ **Axe 4 :** Mobilité, voirie et aménagements durables.
- ▶ **Axe 5 :** Prévention au service de la confiance et de la sécurité.
- ▶ **Axe 6 :** Gestion humaine et budgétaire responsable.

Les dépenses d'investissement 2021, inscrites en section d'investissement, concerneront notamment :

- ▶ Des travaux de rénovation énergétique des systèmes de chauffage notamment des bâtiments publics (écoles, salles de sports, ...) (150 000 €),
- ▶ Le lancement d'un plan pluriannuel de passage en LED de l'éclairage public de la commune (100 000 € en 2021),
- ▶ L'amélioration des capacités d'arrosage du complexe sportif de Moletrincade (140 000 €),
- ▶ Le démarrage de travaux de dimensionnement du réseau d'eau potable et de défense extérieure de lutte contre l'incendie et la rénovation de la bande roulante de la route de Lavaur (80 000 € en 2021),
- ▶ Le démarrage de travaux de voirie rue du capitaine Beaumont incluant la réfection de la voirie et l'enfouissement des réseaux (100 000 € en 2021),
- ▶ La réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration dans les écoles (38 000 €),
- ▶ Le renouvellement de la balayeuse de voirie (220 000 €),
- ▶ La réalisation de travaux de mise en conformité électrique de nos ERP (40 000 €),
- ▶ La poursuite de la modernisation informatique des services et des écoles (70 000 €),
- ▶ Le renouvellement de matériel pour les services (75 000 €),
- ▶ La piétonisation de la rue de Reims (50 000 €),
- ▶ La démolition de la maison située rue du 8 mai 1945 (55 000 €),
- ▶ La sécurisation du hangar photovoltaïque (45 000 €),
- ▶ La poursuite des études concernant l'avenir du Polyespace (50 000 €).

LA DETTE

L'annuité de la dette.

Au 31 décembre 2020, l'encours de la dette s'élève à 8,7 Millions € représentant un ratio de 963 € par habitant.

La capacité de désendettement de la commune représente 7,3 années.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET 2020

	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement
Ralentissement ou arrêt d'activités de certains services (restauration scolaire, activités périscolaires, piscine, activités sportives et culturelles, animations...)	- 390 848 €	Économie de 205 021 €
Nouvelles dépenses (achat de masques, produits de désinfection, matériel de protection, prime Covid-19...)		88 978 €
Nouvelle recette (aide de l'état pour l'achat de masques)	10 920 €	
Déploiement du télétravail (équipement informatique)		15 957 €
TOTAL	- 379 928 €	100 086 €

LES CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

L'année 2021 voit la mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation.

Ainsi, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales (elle demeure pour les résidences secondaires et les logements vacants).

Pour compenser cette perte de recettes, la commune perçoit toute la taxe foncière qui était prélevée sur son territoire par la commune et le département (d'où le taux cumulé voté), et reversera à l'État le trop perçu selon un coefficient correcteur calculé par les services fiscaux.

	2020	2021
Taux communal Taxe d'habitation	11,76 %	-
Taux communal Taxe foncière sur les propriétés bâties	31,62 %	61,53 %
Taux Départemental Taxe foncière sur les propriétés bâties	29,91 %	-
Taux communal Taxe foncière sur les propriétés non bâties	120,74 %	120,74 %

Pour le contribuable saint-sulpicien, le montant de l'impôt foncier restera identique dans la mesure où seule une revalorisation de 0,2 % des valeurs locatives des biens est appliquée en 2021, du fait de la réglementation nationale en vigueur.

- ▶ Pas d'augmentation des taux communaux de fiscalité locale en 2021.

LES BUDGETS ANNEXES

- ▶ **Service public de l'assainissement :** ce budget regroupe les dépenses et recettes liées à l'exploitation du réseau gérée par le délégataire Suez et à son entretien réalisé par la commune. Budget 2021 : 353 000 € en fonctionnement et 474 000 € en investissement.
- ▶ **Service public de transport urbain :** ce budget permet d'assurer le fonctionnement des deux lignes de bus « Le Sulpicien » dont la gestion est déléguée à la Société publique locale (SPL) « D'un point à l'autre ». Budget 2021 : 198 000 €
- ▶ **Lotissement Montauty :** ce budget va permettre de suivre les opérations d'aménagements d'un lotissement de 10 lots à vocation de sédentarisation des gens du voyage situé lieu-dit Montauty ainsi que les opérations de vente des lots. Budget 2021 : 300 000 € en fonctionnement et en investissement.



LES ŒUVRES DES COLLÉGIENS SUR LA LAÏCITÉ EXPOSÉES À LA MÉDIATHÈQUE

4 questions à



Olivier Caponi

Professeur d'histoire-géographie et occitan au collège Pierre Suc



1 Pourquoi faire travailler les élèves sur la laïcité ?

Nous le faisons tous les ans pour l'anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. Cette année, ce travail a pris une dimension très forte après l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty. Les professeurs du collège ont décidé de faire une pause dans leur programme, pour consacrer une semaine entière au principe de laïcité.

2 Quelles actions ont été menées concrètement ?

Le collège a porté le projet collectivement, et nous avons proposé, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, des actions permettant aux élèves de s'approprier ce principe de laïcité par des productions originales, et transverses dans différentes matières. Ensemble, ils ont réalisé des œuvres représentant pour eux les symboles et les principes de la République : des citations d'élèves diffusées sur l'écran d'accueil du collège, un arbre de la laïcité planté prochainement

au collège, un chant choral interprété dans la cour...

3 Pourquoi ce thème est-il aussi important ?

La laïcité est un principe fondateur de notre République, qui contribue au vivre ensemble, dans le respect de nos différences. Cela commence dans le creuset de notre société que représente l'école. Les enseignants voulaient donc favoriser l'expression individuelle des élèves dans un projet collectif.

4 Pourquoi exposer les œuvres hors du collège ?

Pousser les murs de l'école permet d'inclure les élèves dans leur rôle de citoyens de demain, et aussi de sensibiliser les autres citoyens à l'importance du principe de laïcité.

Exposition « Parlons école et laïcité »
Juin – juillet 2022 à la médiathèque

L'OCCITAN FAIT SA RENTRÉE EN PETITE SECTION DE MATERNELLE

Entretien avec **Nathalie Marchand**

Adjointe Jeunesse, réussite éducative et rayonnement de la langue occitane (Dardalh de la lenga occitana)

Depuis septembre, l'école Louisa Paulin accueille une nouvelle classe d'enseignement en occitan, pour les élèves de petite section de maternelle.

Pourquoi ouvrir une classe d'enseignement en petite section ?

L'enseignement bilingue occitan existe depuis 32 ans à Saint-Sulpice, et nous sommes une des seules communes à proposer un enseignement bilingue français-occitan dès la maternelle. La création d'une classe occitan en petite section permet d'assurer la continuité pédagogique avec l'enseignement bilingue déjà dispensé de la moyenne section de maternelle jusqu'en 3^{ème}. Ensuite le relais est assuré, pour les enfants souhaitant poursuivre l'apprentissage de l'occitan, par le lycée Las Cases à Lavaur jusqu'en terminale.

Combien d'enfants pourront suivre cet enseignement ?

L'ouverture de cette classe est un test.

Dès l'annonce de cette ouverture, nous avons eu un nombre important de préinscriptions pour cette classe, en majorité des enfants dont les grands frères ou sœurs ont déjà suivi une section bilingue. Ce qui montre bien les bénéfices que les parents ont pu retirer de cet enseignement pour leurs enfants ! Aujourd'hui, ce sont 19 enfants qui ont démarré l'occitan dès la petite section.

En pratique, comment se déroule l'enseignement pour cette classe ?

Les enfants sont en demi-journée en classe occitan, et en demi-journée en classe français, avec 2 enseignants. Chaque matière est ainsi enseignée avec son vocabulaire spécifique à la fois en occitan et en français. Au-delà de la langue, les enfants apprennent la culture et le patrimoine occitan, très présents dans notre ville et dans la région qui porte bien son nom d'Occitanie.

L'apprentissage d'une seconde langue n'est-il pas perturbant pour des enfants si jeunes ?



Bien au contraire ! Pour eux c'est un jeu, cela devient un automatisme et ils apprennent très vite, sans que cela gêne l'apprentissage du français. Ils ont même plus de facilité pour aborder à l'école primaire l'apprentissage de langues étrangères comme l'anglais ou l'espagnol, car ils sont déjà habitués à parler un autre langage que leur langue maternelle.

Pourquoi ce lien si fort entre Saint-Sulpice et l'occitan ?

Nous avons sur la commune des associations très actives, notamment Ôc-bi, qui œuvre pour l'enseignement du bilinguisme français-occitan dans l'enseignement public et le rayonnement auprès des citoyens de la langue occitane, en faisant participer des enfants, mais également en proposant des initiations (langue, danses, histoire...) aux adultes. C'est une langue bien plus ancienne que le français, et les enseignants qui la portent sont extrêmement investis, porteurs de projets pour la mettre en avant.

PORTES DU TARN : LES ENFANTS INSTALLENT UN HÔTEL À INSECTES

Au printemps, un groupe d'enfants de l'ALAE (Accueil de loisirs associés à l'école) Marcel Pagnol a participé à l'installation d'un hôtel à insectes sur le parc d'activités Portes du Tarn. Un autre groupe, de l'ALAE Henri Matisse, a ensuite réalisé une animation d'observation : « Qui niche où ? ».



Ce projet complète les actions déjà menées en faveur du paysagement et de la biodiversité dans ce lieu, après l'installation de ruches et la création d'un parc public avec des jardins partagés.

La SPLA* Les Portes du Tarn qui aménage le parc d'activités a souhaité associer les enfants à cette nouvelle initiative, pour en faire un projet pédagogique.

La biodiversité étant au programme des élèves de CM1, l'initiative a suscité l'enthousiasme des équipes des ALAE et des enfants. Une nouvelle animation est déjà à l'étude avec l'ALAE Marcel Pagnol sur les jardins partagés.

* Société Publique Locale d'Aménagement



UN PARTENARIAT ENTRE COMMERÇANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES



Du fait des contraintes sanitaires, les Associations de parents d'élèves (APEL) ne peuvent pas organiser les manifestations traditionnelles (kermesse, loto...), qui permettent de récolter des fonds pour soutenir les écoles dans le financement d'animations.

L'APEL de l'école Jeanne d'Arc - Saint-Charles a donc eu l'idée d'associer les familles et les commerçants de Saint-Sulpice dans un partenariat donnant-donnant.

Ce qui a permis de soutenir à la fois les écoles et les commerces de proximité.

Ainsi en janvier, pour toute galette des rois achetée chez l'une des 3 boulangeries partenaires avec un code fourni par l'APEL, un pourcentage du prix de vente a été reversé à l'APEL.

En avril et jusqu'à début mai, une opération du même type a été menée avec 2 restaurants de la commune sur les ventes à emporter et les livraisons.

ESPACE « SANS TABAC »



En collaboration avec La ligue contre le Cancer, la commune a mis en place des espaces délimités « sans tabac » aux abords des groupes scolaires de la ville. Autour des écoles Henri Matisse, Louisa Paulin, Marcel Pagnol, Jeanne d'Arc, Saint Charles et du gymnase Henri Matisse, ces zones accueillent quotidiennement un public jeune et familial. Préserver la santé notamment des enfants en supprimant l'exposition au tabagisme passif, encourager l'arrêt du tabac, promouvoir l'exemplarité, préserver l'environnement des mégots et incendies et dénormaliser le tabagisme sont des objectifs évidents de santé publique.





BIEN VIEILLIR À

DES LOGEMENTS PARTAGÉS, POUR PLUS DE SOLIDARITÉ

Échange avec



**Laurence
Blanc**

Adjointe au Lien
social et à la Solidarité

En quoi consiste le principe de logement partagé ?

Ce projet, porté par l'association « Intergénérationnel 81 », entend répondre à un double défi pour la société. D'une part, la difficulté pour les jeunes à trouver un logement, et d'autre part, la question du maintien à domicile des personnes âgées vivant seules. Le principe consiste pour le senior à accueillir un jeune en recherche de logement, pour partager un même lieu de vie dans un esprit de solidarité et de convivialité. Bien sûr, cela repose sur une contrepartie financière, mais qui est inférieure au coût d'un logement sur le marché locatif.

Quelles sont les conditions de ce partenariat ?

Le dispositif concerne globalement les jeunes de 18 à 30 ans, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi ou débutant leur vie professionnelle.

Quant au senior accueillant, il doit avoir plus de 60 ans, mettre à disposition du jeune une chambre d'au moins 9m², et lui assurer une libre circulation dans l'ensemble du logement à l'exception de sa propre chambre. Et surtout, chacun s'engage à tisser avec l'autre des liens conviviaux.

Quel est l'intérêt pour les seniors ?

La cohabitation avec une personne bienveillante sous leur toit les rassure, leur redonne le goût de vivre, l'envie de s'investir dans la cuisine, le ménage. Et aussi d'échanger, de se sentir utiles pour accompagner ces jeunes.

C'est un moyen de rompre avec la solitude, et de prévenir la perte d'autonomie pour favoriser leur maintien à domicile. L'association a constaté que ce principe permettait de retarder en moyenne de 4 ans le départ des seniors en maison de retraite.

Quelles sont les obligations pour les jeunes ?

Deux formules sont proposées. Une formule « solidaire », dans laquelle le jeune s'engage à assurer une présence régulière les soirs et un week-end sur deux, en échange d'une faible participation aux charges (de l'ordre de 80 € par mois). Et la formule « amicale », sans obligation de présence, mais où le jeune règle une indemnité d'occupation significative, de l'ordre de 250€ par mois.

Concrètement, comment s'organise la cohabitation ?

Ce dispositif est encadré par la loi Élan, et chaque projet de cohabitation fait l'objet d'un contrat entre l'association, le senior et le jeune. L'association reçoit les jeunes en recherche de logement, et monte les dossiers qu'elle présente, ensuite, au senior. À l'issue d'une ou deux rencontres avec chaque candidat, le senior choisit celui avec qui il ressent le plus d'affinités. Si le senior a de la famille, celle-ci est informée et consultée. Tout au long de la cohabitation, l'association effectue la suivi régulier par des visites ou appels, pour s'assurer de son bon déroulement.

ALERTE GRAND FROID

Alors que l'hiver arrive à grand pas, le CCAS alerte sur la nécessité de signaler toute personne isolée ayant besoin de surveillance. Tout saint-sulpicien qui localiserait sur la commune une

personne vulnérable ne doit pas hésiter à en informer le CCAS au 05.63.34.10.50.

Un grand merci à tous pour votre vigilance et votre solidarité !



5 questions à



**Lydie
Millet
Lemoine**

Travailleur Social du Centre
communal d'action sociale (CCAS)

1 Quand et pourquoi a été créée la réserve citoyenne ?

Elle a été mise en place par le CCAS lors du confinement du printemps 2020. D'un côté, des personnes déjà fragiles se sont retrouvées encore plus isolées et en difficulté. Et de l'autre, des travailleurs confinés en chômage partiel ou en télétravail ont voulu offrir de leur temps « libre » pour aider ceux qui en avaient besoin.

2 Pourquoi fonctionne-t-elle encore aujourd'hui ?

Pour les personnes fragiles, les difficultés n'ont pas disparu en mai 2020, les mesures de reconfinement et de couvre-feu ont accentué leur isolement et leur mal-être. C'est pourquoi la réserve citoyenne créée n'a jamais cessé d'agir. Elle compte une centaine de bénévoles inscrits, dont une quinzaine très actifs.

SAINT-SULPICE



NOËL ET COLIS GOURMANDS POUR LES ÂÎNÉS

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas de Noël des aînés, organisé chaque année par la municipalité, n'a pu avoir lieu.

Ce sont 415 aînés de plus de 80 ans résidant sur la commune qui ont reçu à leur domicile, un colis de produits 100% tarnais en janvier dernier.

Distribué par des élus et employés du CCAS, chaque colis contenait du vin, du jus de pomme, des chocolats, des biscuits, du miel, un savon pour les dames et une terrine de magret pour les hommes.



Les efforts importants des partenaires pour proposer des tarifs bas ont permis de réaliser des colis complets avec des produits de qualité.

Un grand merci aux commerçants et producteurs locaux qui ont joué le jeu de la solidarité !

En raison du contexte sanitaire encore contraint, cette opération est reconduite pour la fin de l'année.

Vous avez plus de 80 ans ?

Pour recevoir votre colis, inscrivez-vous auprès du CCAS avant le 30 novembre 2021 au 05.63.34.10.50

ZOOM SUR

L'ASSOCIATION

« INTERGÉNÉRATIONNEL 81 »

Créée en 2018, l'association a déjà expérimenté son concept de colocation solidaire avec succès dans plusieurs villes du Tarn.

Pour en savoir plus :

intergenerationnel81.fr



VIE À L'EHPAD

Le 24 septembre dernier a eu lieu l'inauguration de l'exposition « EHPAD'ONS NOUS » à l'EHPAD « Chez nous » de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Sur le thème de l'ESPOIR, l'exposition navigue entre les mots, les couleurs et les images en explorant l'importance de ce mot dans nos vies.

Ce travail a permis aux résidents de participer à un projet culturel en utilisant l'art comme vecteur de partage et de plaisirs.

Malgré la pandémie et une année 2020 compliquée, les résidents ont pu retrouver le plaisir des activités en groupe grâce à la progression de la vaccination. Les résidents ont d'ailleurs pu recevoir leur 3^{ème} injection ce qui permet de maintenir le cap d'un retour à la vie « normale ».

3 Quelles sont ses missions ?

La réserve citoyenne intervient là où les institutions n'apportent pas de réponse, mais nous veillons aussi à ne pas nous substituer aux professionnels. Selon les besoins, les missions sont diverses : réalisation et livraison de courses alimentaires, médicaments ou produits lourds, soutien psychologique par téléphone, aide au déménagement...

4 Qu'est-ce qui a changé depuis un an ?

Aujourd'hui nous sommes mieux organisés. Le CCAS, en tant qu'institution garante des actions de la réserve citoyenne, a mis en place des process et documents pour cadrer et sécuriser l'intervention des bénévoles. Il était important de structurer les actions, pour protéger à la fois les personnes aidées et les bénévoles, physiquement et juridiquement (risques de blessures, risques liés à l'utilisation de moyens de paiement).

5 Pensez-vous que la réserve citoyenne va encore devoir perdurer ?

C'est une volonté de notre part et nous avons déjà réfléchi à une réserve citoyenne jeune, pour sortir les collégiens et les lycéens de l'isolement. Car ils n'ont pas toujours cours, et n'ont plus d'activités extrascolaires.

Afin de favoriser les liens intergénérationnels, des duos ados / aînés seraient créés. Affaire à suivre...



RÉTROSPECTIVE DE L'ÉTÉ 2021



Feu d'artifice / Cérémonie du 14 juillet



Forum des associations
Samedi 4 sept. / Parc Georges Spénales



Loto des aînés
Dimanche 10 octobre / Salle Braconnier



Montgolfières festival ciel & vent
Vendredi 8 octobre



Marché des producteurs de pays
Vendredi 20 et 27 août / Parc Georges Spénales



RÉTROSPECTIVE DE L'ÉTÉ 2021



Octobre Rose / Course pour soutenir la lutte contre le cancer du sein
Samedi 9 octobre



Rencontres épïcuriennes
Vendredi 9 juillet et vendredi 3 septembre / Cour de la Médiathèque



Summer fest / Spectacles Vérantha / Entre biceps et paillettes
Dimanche 5 septembre / Parc Georges Spénale



Swing n' bastide par l'association des riverains et commerçants de la Bastide (ARCB)
Vendredi 15 octobre / Place de l'église



Ouverture de la saison Algorithme
Dimanche 12 septembre / Au Castela



Vide grenier par Saint-Sulpice les 3 Clochers
Dimanche 12 septembre





L'ACTION DE LA POLICE MUNICIPALE À SAINT-SULPICE



Le maire possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques. Dans ce cadre, la police municipale assure ces missions au plus près de la population.

Des missions strictement encadrées

La police municipale intervient sur le territoire de la commune. Elle a un rôle à la fois préventif et répressif. Ses missions sont multiples en matière de prévention, de surveillance, de tranquillité, du respect de l'ordre et de la salubrité publique. Ce sont à la fois des missions de police administrative (par exemple faire respecter les arrêtés municipaux), et des missions de police judiciaire (par exemple dresser des contraventions). Elle participe aussi aux commissions de sécurité organisées par le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), et est présente lors des commémorations. Enfin, depuis la loi Chevènement du 15 avril 1999, la police municipale peut relever toutes les infractions relevant du Code de la route.

Collaboration étroite avec la gendarmerie

Au quotidien, policiers municipaux et gendarmes travaillent en partenariat, et mènent de nombreuses opérations conjointes. En effet, la commune a signé avec la gendarmerie nationale une convention de coordination, qui définit les missions et attributions respectives des deux corps. Les gendarmes disposent notamment d'officiers de police judiciaire



(OPJ), avec un pouvoir d'enquête dont ne disposent pas les policiers municipaux. Concrètement en cas d'infraction, les policiers municipaux doivent impérativement en référer à l'OPJ territorialement compétent, et se conformer à ses instructions.

Les priorités à Saint-Sulpice

Les priorités concernent en premier lieu la prévention, par de nombreuses patrouilles ou l'opération tranquillité vacances. La police municipale assure aussi la surveillance des sorties d'école en collaboration avec les sentinelles scolaires, et accompagne le Centre Communal d'Action Sociale pour les plans canicule et grand froid. Elle intervient enfin pour la répression (contrôles routiers, stationnement), et joue un rôle de médiation pour assurer la tranquillité des habitants, en particulier contre les troubles du voisinage. Depuis le début de l'année, la police municipale a déjà réalisé 425 interventions dans la commune.

QUELS MOYENS À SAINT-SULPICE ?

Dès 2022, la police municipale renforce ses effectifs avec 3 nouveaux agents. Pour mener à bien ses missions, elle est dotée de 2 véhicules légers et de 2 motos.

Tous les agents sont équipés d'une caméra individuelle sur leur uniforme, destinée à sécuriser leurs interventions, renforcer leur protection individuelle, et constater les infractions pour permettre la collecte de preuves et la poursuite de leurs auteurs.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Pensez à signaler toute absence prolongée de votre domicile à la police municipale ou à la gendarmerie, pour que votre logement fasse l'objet d'une attention particulière par les forces de l'ordre.



BONNE RETRAITE, CHEF !



Bruno Rubio est chef de la police municipale de Saint-Sulpice. À l'approche de son départ en retraite, il revient sur sa carrière.

Quel était votre parcours avant d'intégrer la police municipale ?

Je n'ai pas suivi le cursus habituel pour entrer dans la police, généralement du droit. J'ai obtenu un brevet de technicien agricole avec une spécialité dans la viticulture et l'œnologie, puis un BTS commercial dans les vins et spiritueux, et j'ai travaillé dans des caves coopératives.

Comment vous êtes-vous orienté vers le métier de policier ?

J'ai eu le déclic en partant au service militaire. Je suis entré à l'école des officiers de réserve à Saint-Cyr Coëtquidan en Bretagne, et j'ai été réserviste dans l'armée de terre jusqu'au grade de commandant de réserve. Puis en 1989, j'ai eu la possibilité de passer le concours d'entrée dans la police municipale. C'était nouveau, et à l'époque nous n'étions que 7 candidats, aujourd'hui ils sont plus de 3 000 !

Combien d'années avez-vous passé dans la police municipale ?

Je suis entré à la police municipale de Lavour en 1989 au grade de gardien, où j'ai gravi les échelons jusqu'au grade de brigadier-chef principal. En 2003, j'ai intégré la police municipale de Saint-Sulpice-la-Pointe, pour finir ma carrière cette fin d'année, au grade de chef de service principal de 1^{ère} classe, au grade de capitaine. J'ai donc fait plus de 32 ans de carrière en police municipale.

Quel bilan faites-vous de toutes ces années ?

Quand je suis arrivé, il n'y avait qu'un agent. La population augmentant, les effectifs de la police municipale ont augmenté et aujourd'hui nous sommes 1 chef de service et 5 agents. Parallèlement il y a eu une grosse évolution de la police municipale, surtout depuis la loi Chevènement de 1999, qui a commencé à nous donner beaucoup plus de prérogatives intéressantes. Le métier s'est aussi professionnalisé grâce à la formation continue obligatoire pour tous les agents chaque année.

Quel regard portez-vous sur la sécurité à Saint-Sulpice ?

Localement nous avons une petite délinquance. Et comme nous sommes des agents de terrain, les jeunes nous connaissent, et on les connaît aussi depuis qu'ils sont tout petits. On les voit évoluer et on arrive encore à entrer en contact avec eux, pour essayer de les aider avant qu'ils se mettent à dériver. Mais nous constatons aussi une évolution plus violente dans la délinquance.

Avez-vous une anecdote insolite qui a marqué votre carrière ?

Je me souviens d'un contrôle de vitesse à la jumelle, où nous avons aperçu la personne qui téléphonait au volant, et lorsqu'elle nous a vus elle a jeté son téléphone par la fenêtre. Ça nous a fait énormément rire ! Mais ce dont je suis le plus fier, c'est d'avoir sauvé la vie d'une personne âgée en arrêt cardio-ventilatoire. J'ai pratiqué les gestes de premiers secours, et elle a ensuite pu être soignée. Je la croise encore régulièrement, ça fait plaisir !

PARTICIPATION CITOYENNE

Participation Citoyenne est un dispositif de prévention porté par la gendarmerie nationale, visant à associer les habitants à la politique de sécurité de la ville.



Comme évoqué lors du Conseil Municipal de décembre 2020, la commune de Saint-Sulpice souhaite y adhérer dès que possible. Le dispositif repose sur l'implication d'habitants volontaires pour devenir référents de la gendarmerie dans leur quartier. Ils seront alors les interlocuteurs privilégiés des autorités, pour signaler tout véhicule, déplacement ou agissement suspect, tentative d'intrusion dans un logement, ...

Alertée par les signalements émanant de ces citoyens de confiance, la gendarmerie pourra aussitôt optimiser ses patrouilles et ses interventions.

Prochainement, une réunion publique sera organisée afin de présenter le dispositif Participation Citoyenne à l'ensemble des habitants, et de recueillir les noms de citoyens volontaires.

Dans chaque quartier, nous avons besoin de vous.

Si vous investissez bénévolement aux côtés de la municipalité et de la gendarmerie afin de contribuer à la sécurité de nos concitoyens, de nos enfants et de nos biens vous intéressez, prenez dès à présent contact avec la police municipale au 05 63 40 22 06.



Le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) a été présenté lors d'une réunion publique le 15 octobre 2021.

Le Dicrim vous informe sur les différents risques qui peuvent survenir sur notre commune, les mesures prises pour en réduire au mieux les conséquences et les comportements à connaître et à appliquer lors de ces événements majeurs.

Il est important de prendre connaissance de ce document, disponible à

l'Hôtel de ville et téléchargeable sur <https://www.saintsulpicelapointe.fr/informations-sur-les-risques> ou en scannant le QR-code ci-contre.





LE VRAI COÛT DES DÉCHETS

Sur notre territoire, le coût moyen par habitant de l'ensemble du fonctionnement du service de collecte et de traitement des déchets s'élève à 138 €* alors que la participation moyenne par habitant est de 68€.

Par l'intermédiaire de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), les saint-sulpiciens ne paient que la moitié du coût réel du traitement des déchets. Le reste est financé par différents services extérieurs : les loyers du gestionnaire du centre de traitement dont le SMICTOM* de la région de Lavaur est propriétaire, le soutien des éco-organismes sur les produits à recycler (CITEO – ex-Ecoemballages, la Verrerie d'Albi,...) ou encore la revente des matériaux valorisables (bois, ferraille, déchets verts...).

Toutefois, une hausse de la fiscalité sur la gestion des déchets est à prévoir. Elle est due à :

- la forte augmentation de TGAP (taxe générale sur les activités polluantes)



- la hausse du coût du traitement des déchets.
- la chute des cours de matières recyclées. Malgré cela, et grâce aux efforts de gestion et aux évolutions dans les modes de collecte mises en œuvre, les habitants

continueront de payer une taxe moitié moins élevée que dans le reste du département, le SMICTOM restant la collectivité la moins chère d'Occitanie et parmi les moins chères de France.

* données SMICTOM 2020

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Mémo

Bien trier = mieux valoriser

LES EMBALLAGES À RECYCLER	LES EMBALLAGES EN VERRE	LE RESTE
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Papiers</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Carton</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Briques alimentaires</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Métal</p> </div> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> <p>Bouteilles, bidons, flacons</p> </div>	<div style="text-align: center;"> <p>Bouteilles, bocaux</p> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Films souples</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Pots plastique, barquettes</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Polystyrène</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Terre cuite</p> </div> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> <p>Faïence</p> </div>
<p>Bac ou caissette bleue ou bac à couvercle jaune</p>	<p>Colonne d'apport volontaire</p> <p style="font-size: small;">Plus de 200 sur tout le territoire du SMICTOM, voir notre carte interactive.</p>	<p>Ordures ménagères</p>

LE TRI DES DÉCHETS ... PLUS QUE JAMAIS SUR SAINT-SULPICE

2021 est l'année de la nouveauté à Saint-Sulpice en matière de tri des déchets. Nouveaux, bacs, nouvelles tournées, nouveaux compostages sont mis en place afin de réduire l'impact de nos déchets du quotidien sur notre environnement.

Enfin, ces bacs plus grands permettent de réduire la fréquence de collecte, d'optimiser les tournées et ainsi de limiter l'émission de gaz à effets de serre.

Les foyers ont été dotés d'équipements de taille standard, mais il est possible d'adapter les volumes pour les personnes vivant seules, comme pour les familles nombreuses.

Les personnes habitant au centre-ville et au fond de chemins ou de voies inaccessibles au camion de collecte, peuvent continuer à utiliser les sacs et les caissettes.

OPTEZ POUR LE COMPOSTAGE ... MÊME EN VILLE !

Les épluchures de fruits et de légumes, sans exception, ou des fruits et légumes abimés, les coquilles d'œuf, les éventuels restes alimentaires sans viande ni poisson sont compostables.

Pour ce qui est des biodéchets ou déchets dits fermentescibles résidus de cuisine, 2 possibilités s'offrent à vous en matière de compostage :

- ▶ vous avez un jardin, un kit de compostage est disponible en déchetterie pour la somme de 12€ ;
- ▶ ou bien, vous habitez en ville et sans jardin ; un nouveau composteur partagé vient de prendre place rue du 3 mars 1930.

Le SMICTOM prend en charge les équipements, l'accompagnement, la formation et le suivi de référents en collaboration avec la ville de Saint-Sulpice qui met à disposition un espace public.

Des élus, agents communaux et citoyens bénévoles dont des jardiniers du jardin partagé voisin sont formés en tant que référents de site de compostage.

En lien avec le SMICTOM, ces volontaires veillent au bon fonctionnement du site et véhiculent les informations nécessaires auprès des usagers.

Pour l'occasion, le parking rue du 3 mars 1930 fera l'objet d'un nouvel aménagement pour y retrouver vos solutions pour vos déchets ménagers y compris le verre.

**Avec ou sans jardin,
compostez vos déchets à Saint-Sulpice !**



tél. : 05 63 58 76 40
www.smictom-lavour.fr



Le saviez-vous ?

En 2020, sur le territoire du SMICTOM, cette partie fermentescible représentait plus de 40% du poids de nos ordures ménagères. De quoi réduire significativement nos poubelles avec ce geste simple ! Sont exclus les déchets verts de jardin.

Bien que valorisables dans son jardin ou dans son composteur individuel, ils ne sont pas admis sur les sites de compostage collectif pour des questions de volumes et de bon déroulement du compostage.

DES SOLUTIONS SUR MESURE POUR SON JARDIN



Tous les déchets du jardin sont de véritables ressources !

Alors au lieu de se délester des tontes, branchages et autres feuilles en déchetterie, pensez à les valoriser au jardin (paillage, compostage). Le SMICTOM propose 2 opérations de broyage des branchages par an en déchetterie pour faciliter la valorisation des déchets verts les plus grossiers.



« FRANCE SERVICES », C'EST QUOI ?

La Maison de services au public (MSAP) de Saint-Sulpice-la-Pointe gérée par la Communauté de communes Tarn-Agout a été labellisée Espace « France services » le 1^{er} janvier 2021.



À la différence des MSAP où l'offre de services varie d'un établissement à l'autre, le label « France services » assure aux usagers de trouver, dans chaque guichet polyvalent, un accueil identique et un socle minimum de services garantis. Ainsi, ceci illustre la volonté du gouvernement de rapprocher le service public des usagers dans les zones rurales et de faciliter les démarches des citoyens.

Cette offre recouvre les services suivants : information et orientation, accès libre aux outils numériques, aide à l'utilisation

des services en ligne, facilitation administrative, mise en relation avec les services publics intervenant dans les domaines de l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle, la création d'entreprises, le logement, l'habitat...

L'espace Sicard Alaman propose ainsi aux habitants de Saint-Sulpice de bénéficier en un seul et même lieu, au plus près de leur domicile, d'un relais des administrations et services. Des agents pour trouver des solutions immédiates accueillent et accompagnent les citoyens au quotidien.

Cet espace « France services » réunit plusieurs partenaires nationaux et locaux, Mission Locale, Cap Emploi, BGE, CCAS, CAUE, ADIL 81, ADMR, Conseil départemental du Tarn.

CONTACT
ESPACE SICARD ALAMAN
11, chemin de la Planquette

Tél. 05 63 34 80 74



NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ/CNIE



Depuis le 28 juin 2021, la nouvelle carte d'identité est entrée en vigueur dans toute l'Occitanie puis sur tout le territoire national le **lundi 2 août 2021**.

Cette carte à la taille d'une carte bancaire, plus petite que l'ancienne, a une **validité de dix ans**.

Elle contient un cachet électronique visuel signé par l'État ainsi qu'une puce électronique contenant les éléments biométriques (état civil, date de délivrance et de fin de validité, photos, empreintes à partir de douze ans). Il n'est pas nécessaire de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si celle-ci est toujours valide.

Votre ancienne carte reste valide jusqu'à sa date d'expiration sur le territoire français. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous aurez besoin du nouveau modèle pour voyager dans l'espace européen.

DÉMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME

À partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de France devront proposer aux usagers une solution permettant la saisie par voie électronique des actes d'urbanisme. Jusqu'à présent les pétitionnaires de demandes d'urbanisme remplissent puis déposent leurs dossiers en Mairie. Très prochainement, les usagers pourront déposer l'ensemble des documents par voie électronique.

Ce changement répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services publics.

- ▶ Gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier à tout moment.
- ▶ Plus de souplesse grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs.
- ▶ Plus de transparence sur l'état d'avancement du dossier, et des économies de reprographie et d'affranchissement.

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le 1^{er} juillet, la médiathèque fonctionne selon 3 plannings différents :

► **un planning de période « normale »**, hors été et vacances scolaires. Mardi et vendredi : de 14h30 à 18h30. Mercredi : une journée continue est désormais assurée de 10h à 18h30, pour permettre l'accès aux étudiants, lycéens et collégiens en attente d'une activité sportive ou extrascolaire l'après-midi à la MJC, et qui ne peuvent pas rentrer chez eux parce qu'ils habitent loin. Jeudi : accueil

réservé aux groupes. Samedi : 9h à 13h et de 14h30 à 17h

► **un planning de vacances scolaires** (sauf été et période de Noël)

► **un planning d'été**, selon lequel la médiathèque sera ouverte en juillet le matin du mardi au samedi, et fermée l'après-midi en raison des fortes chaleurs puisque le bâtiment n'est pas climatisé.

Les après-midi de juillet, les médiathécaires iront à la rencontre du public pour proposer, dans des lieux plus frais ou en extérieur, des animations gratuites et ouverts à tous : ateliers de relaxation, ateliers créatifs, ateliers sur les jeux en bois, lectures pour les tout-petits... En revanche la médiathèque restera fermée les 3 premières semaines d'août

MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Période normale (hors vacances scolaires)									
Travail interne, accueil de groupes à la demande	14h30-18h30	10h00-18h00 non-stop		Fermé au public, réservé aux groupes scolaires		10h00-12h30	14h00-18h00	10h00-12h30	14h00-17h00
Période de vacances scolaires (hors été et période de Noël)									
Travail interne, accueil de groupes à la demande	14h30-18h00	10h00-18h00 non-stop		10h00-12h30	Accueil de groupes 14h00-18h00	10h00-12h30	14h00-18h00	10h00-12h30	14h00-17h00
Période estivale (juillet / août)									
9h00-12h30	Fermé	9h00-12h30	14h00-18h00	9h00-12h30	Fermé	9h00-12h30	Fermé	9h00-13h00	Fermé

INAUGURATION DU NOUVEAU BOULODROME JE PEUX PAS, J'AI PÉTANQUE

La ville possède son nouveau boulodrome couvert !

Grâce à l'investissement réalisé, les 3 clubs disposent désormais d'un **nouvel espace commun** pour s'entraîner. L'équipement mis à disposition peut être utilisé de façon conjointe par les adhérents. Ce grand espace couvert de 1 600 m² est équipé d'une toiture photovoltaïque de 736 panneaux.

Le samedi 11 septembre, a eu lieu l'inauguration du nouveau boulodrome, chemin d'Embrouysset à Saint-Sulpice-la-Pointe. Place idéale pour le lancer de boules, les trois clubs, Espoir pétanque, Pétanque du Castela et Pétanque du grand rond, ont pu se mesurer face aux élus qui n'ont pas hésité à relever le défi ! Ce moment festif s'est clôturé par un déjeuner partagé entre les élus et les 3 clubs.



FOCUS TECHNIQUE

- Date de réalisation : 2019 - 2020
- Couverture photovoltaïque : 736 panneaux
- Puissance installée : 320,16 KWc
- Superficie totale : 1 600 m²
- Nombres de pistes : 30

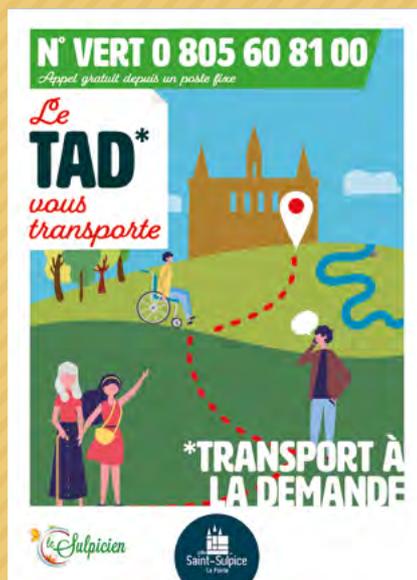


MOBILITÉ TRANSPORTS SULPICIEN

Comment se déplacer à Saint-Sulpice ?

Depuis le 1^{er} septembre, le réseau de 2 lignes de bus est complété par un Transport à la Demande (TAD). Simple d'accès, le TAD nécessite une réservation la veille, par simple appel téléphonique au numéro vert 0 805 60 81 00. Comme un bus « classique », le TAD vous prend et vous dépose à des arrêts identifiés. Ce nouveau service vient en complément du Sulpicien en permettant un maillage plus important de la mobilité sur la commune. Horaires : mercredi matin - 9h30 à 11h30 | mercredi, jeudi et vendredi après-midi - 13h30 à 16h30.

Le Sulpicien et le TAD bénéficient d'une tarification sociale et solidaire. En fonction des ressources de votre foyer ou de votre situation professionnelle, vous pouvez accéder gratuitement au réseau, ainsi que les membres de votre foyer. La demande doit être faite auprès du CCAS de la commune. (Tél. : 05 63 34 10 50) Pour imaginer le réseau de demain, une commission extra-municipale va prochainement s'ouvrir à celles et ceux qui souhaitent s'investir dans les mobilités sur la commune. Cette commission devra porter des propositions pour l'élaboration du futur réseau «Sulpicien». Les résultats de cette commission sont attendus pour la fin avril 2022.



CONSEIL MUNICIPAL

Passage de témoin du côté des élus municipaux de Saint-Sulpice-la-Pointe : suite à une évolution professionnelle, Cedric Palluel a pris la décision de céder ses fonctions de délégué aux sports et à la jeunesse, tout en restant conseiller municipal. Lors du forum des associations, Cédric Palluel a transmis le flambeau à **Jean-Philippe Feligetti**, nouveau délégué «AUX SPORTS» de notre commune. De son côté, Nathalie Marchand voit son périmètre d'ad-jointe élargi à la «JEUNESSE».



WIFI GRATUIT SUR LA COMMUNE

Vous pouvez désormais vous connecter au wifi gratuitement depuis les lieux les plus fréquentés de la commune : la place Soult, la Médiathèque, l'Hôtel de Ville, le parc et la salle Georges Spénale, l'espace Auguste Milhès et le complexe sportif Molétrincade.

Ainsi, depuis tout appareil connecté (smartphone, tablette, ordinateur portable...) il est maintenant possible de se connecter au réseau nommé **_WIFI4EU** et d'accéder gratuitement et facilement à un réseau WiFi performant.

SAINT-SULPICE-LA-POINTE, EMPLOYEUR PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS



En tant qu'employeur partenaire des sapeurs-pompiers, Saint-Sulpice-la-Pointe contribue à l'effort de sécurité civile et s'implique aux côtés du Service départemental d'incendie et de secours. La ville permet aux agents – sapeurs-pompiers volontaires - de se libérer rapidement, y compris pendant leur temps de travail, pour répondre à leurs missions de secours et d'assistance, dans le cadre d'une « convention de disponibilité ».

Cette vocation portée par les sapeurs-pompiers volontaires 365 jours par an les oblige à jongler entre vie personnelle et vie professionnelle. Grâce au soutien de leur famille et de la Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe, ces agents commu-naux peuvent ainsi accomplir leur mis-sion, dès que nécessaire.



ZOOM SUR FABIEN BOYALS

Agent au Centre Technique Municipal (CTM) depuis 2005 mais également sapeur-pompier volontaire, au grade d'adjudant, à la caserne de Saint-Sulpice-la-Pointe, depuis 2004. Son engagement l'amène régulièrement à se rendre dans les départements sinistrés, dans le cadre des colonnes de renfort.

Cet été, il a été mobilisé à 3 reprises dans des zones particulièrement touchées par le réchauffement climatique : Pyrénées Orientales et Aude pour des feux de forêt.



L'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

UN AVENIR ENSEMBLE POUR SAINT-SULPICE

La crise sanitaire que nous traversons depuis 18 mois nous a confirmé un point majeur.

Nous, responsables politiques, élu-es, avons un rôle moteur à jouer.

Tel le colibri raconté dans le conte amérindien par Pierre Rabhi, nous devons faire notre part, et refuser de céder aux oppositions, aux pessimistes, aux déclinistes, qui ont la volonté de vous faire croire que rien ne va, qu'il est trop tard, que l'insécurité serait galopante, que la dérive financière serait grandissante, qu'en fin de compte tout va mal... Finalement que nous -vos élus- ne serions pas au rendez-vous.

Tels le Colibri, nous sommes convaincus que si chacun fait sa part, demain peut être meilleur qu'aujourd'hui. Mais pour cela, il faut agir et rester positif. **A chaque problème, une solution !**

Agir à tous les niveaux, avec et pour tout le monde, parce que les défis sont grands, et surtout ne pas se laisser bercer par des oppositions souvent stériles, parfois mensongères... Depuis le début de notre mandat, c'est notre ligne de conduite !

Depuis cet été, le retour à « la vie normale » est amorcé en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la ville, partenariat que nous souhaitons solide, sincère et durable, pour que tout se déroule le mieux possible au service des citoyens. Nous restons et resterons mobilisés et avons à cœur que les saint-sulpiciens retrouvent les rendez-vous festifs, sportifs, culturels qu'ils apprécient tant.

Tous ensemble, dessinons un avenir meilleur pour Saint-Sulpice.

SAINT-SULPICE ACTIVE ET CITOYENNE

La majorité municipale engage la première phase de son projet de réhabilitation de la salle polyespace. Un projet séduisant mais estimé à cette heure à près de deux millions neuf cents milles euros ttc. Nous posons légitimement la question de notre capacité à cofinancer un tel projet. Quid des autres investissements ? Nous ne pouvons signer un chèque en blanc. Malgré nos demandes d'obtenir un plan de financement précis et l'assurance de notre capacité financière d'ici à la fin du mandat, nous n'avons obtenu que mépris et moqueries. Nous refusons de nous laisser embarquer sans garanties que l'on n'ira pas chercher le financement dans votre poche. Nous devons réaliser des projets soutenables. Certains investissements sur l'existant sont en souffrance comme la voirie, les bâtiments de moletrincade, etc. Préparons également l'avenir avec la création de véritables cantines scolaires.

**Le groupe politique "Saint Sulpice, c'est vous"
n'ayant pas transmis d'expression libre pour ce magazine
municipal, nous sommes donc dans l'impossibilité
de publier leur texte.**

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-SULPICE-LA-POINTE • édition Novembre 2021

Directeur de la publication : Raphaël BERNARDIN

Photos : L. Ringeval, Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe, O. Caponi, SPLA Les portes du Tarn,

C. Zachari - Poussière d'image, Algorithme, Smictom de Lavaur, Adobe Stock

Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe

Rédaction conception et réalisation :

Microsophia 05 62 71 01 26

Tirage : 4500 exemplaires



présente

Les
**Sports
d'hiver
débarquent
à St Sul'**

ESPLANADE OCTAVE MÉDALE
+ RUE DE REIMS

**17
18
19** DÉCEMBRE *
2021 *

MARCHÉ DE NOËL
lancement le 17 décembre à 18h

**PARADE
ILLUMINATIONS
ANIMATIONS
JEUX & ATELIERS**

...



www.saintsulpicelapointe.fr

